

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quarante huit, en
 suite de l'autorisation de M. le Préfet de la commune de Comber

MUNICIPAL DÉLIBÉRATIONS.

conseil municipal, nous Maire de la commune de Comber avons
 installé dans ses fonctions de conseiller municipal, le citoyen
 forestier idouard qui a été légalement élu par l'assemblée générale
 de cette commune le 30 juillet dernier. /.

Dugonnet *(Signature)* chef de bureau
 Duteuple *(Signature)* Mompion Badailloz Campoiz
(Signature) *(Signature)* *(Signature)*
(Signature) *(Signature)* *(Signature)*